

LE SMIREC RECRUTE UN-E TECHNICIEN-NE D'EXPLOITATION Contrat à Durée Indéterminée de droit privé

Contexte et enjeux

Le Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique assure la gestion du service public de chauffage urbain et de froid sur les territoires de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine et Villetaneuse. Sont également adhérents du Syndicat les offices d'habitation Plaine Commune Habitat et de Seine-Saint-Denis Habitat et l'EPT Plaine Commune.

Le Syndicat :

- Exploite en régie deux réseaux de chaleur géothermique à La Courneuve réalisés en 1982 et 1983 alimentant 7900 équivalents logements avec 70% d'énergies renouvelables. Chaque réseau est constitué d'une centrale géothermique et d'une chaufferie centrale au gaz, et sur le réseau sud d'une centrale de cogénération depuis 1999.
- Gère depuis 2013 une délégation de service public renouvelée en mai 2014 pour la fourniture de chaleur à 61 000 équivalents logements au 2^e réseau de chaleur d'Île de France. Créé en 1957 et alimenté à hauteur 60% par des énergies renouvelables (biomasse), celui-ci s'étend sur les territoires de Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, L'Île-Saint-Denis et Aubervilliers.
- A lancé la création d'un **réseau géré en régie sur le territoire des Villes de Pierrefitte-sur-Seine, Epinay-sur-Seine et Villetaneuse**. Alimenté à 68% par la géothermie au Dogger, ce réseau s'étendra sur 18 km et fournira du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à 10 000 équivalents logements à partir d'octobre 2025.

Missions

Directement rattaché-e au directeur technique du SMIREC, il/elle sera responsable du respect des dispositions contractuelles et réglementaires des prestataires du Syndicat et du Délégué mais aussi plus largement des obligations résultant des ouvrages de l'établissement.

Il/elle disposera des compétences et des moyens en personnel de la structure (travail en binôme avec un technicien) mais et d'organismes externes (bureaux de contrôle, maîtres d'œuvre...).

A ce titre les tâches portent sur le réseau existant de La Courneuve et sur le futur réseau du nord du territoire, exploités en régie :

- le contrôle de l'exploitation des installations de production et distribution par les prestataires (qualité du service au titre de la conduite, de l'entretien et la maintenance, du respect des contrôles réglementaires, des performances, etc...)
- la gestion des travaux de gros entretien et renouvellement, mais aussi de l'ensemble des obligations non incluses dans les marchés de prestations de type continues ou récurrentes.
- la participation à la rédaction de programmes de travaux, de cahiers des clauses techniques particulières, de cahiers des charges dans le cadre de marchés de prestations intellectuelles (études, etc...)
- production des documents réglementaires à l'attention des administrations et divers organismes (DRIEE pour la centrale de cogénération et les sites géothermiques, services préfectoraux pour les installations classées, etc...)
- participation à l'établissement d'un rapport annuel sur la gestion technique, les productions et consommations d'énergies, les performances, production d'ENR et de récupération, propositions d'amélioration et modernisation, etc...

- gestion des documents sur site et au Syndicat en application des prescriptions réglementaires (arrêtés d'exploitation)
- gestion des D.O.E. et des permis feu
- prescriptions et contrôle du respect des obligations par les prestataires du Syndicat

Par ailleurs il/elle contribue aux réflexions et études sur :

- l'amélioration et à la modernisation des ouvrages,
- l'optimisation de l'exploitation dans un contexte de systèmes multi-énergies,
- l'organisation contractuelle et l'élaboration des prescriptions techniques des marchés.

Relations fonctionnelles

- Avec les usagers
- Avec les services techniques des villes et des organismes de logements sociaux
- Avec les prestataires du SMIREC et les autres concessionnaires

Conditions d'exercice

- Déplacements à prévoir sur le territoire du SMIREC (permis B)
- Sujétions horaires ponctuelles
- Astreinte téléphonique (demandes concessionnaires) et astreinte d'exploitation de nuit

Compétences et connaissances requises

- Planification et conduite de la maintenance préventive/curative et du gros entretien renouvellement dans les réseaux de chaleur
- Conduite de chantier de chauffage urbain
- Génie thermique et climatique
- Suivi des dépenses
- Veille réglementaire et technique dans le domaine de l'énergie

Qualités requises

- Autonomie dans l'organisation
- Force de proposition
- Bon relationnel
- Rigueur

Qualifications

- Formation technique liée à la thermique et l'énergie de type BTS
- Expérience souhaitée dans un poste similaire dans le domaine de l'exploitation de réseaux thermiques

Moyens techniques

- Véhicule de service
- Poste informatique et logiciels
- Téléphone portable

Date de prise de fonction

- Mai 2025